

Luxembourg, le 25 septembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Énergie :

« Les premières subventions pour la production d'électricité à partir de l'énergie solaire au Luxembourg remontent à il y a une vingtaine d'années, de façon à ce que bon nombre de ces contrats sont venus à terme récemment respectivement viendront à terme prochainement.

Par conséquent, les ménages concernés ne pourront plus profiter des tarifs de rachat avantageux comme jusqu'à présent, mais ils devront soit vendre l'électricité au prix du marché, qui est considérablement moins attractif, soit, après adoption du projet de loi respectif, ils pourront consommer eux-mêmes l'énergie produite.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Énergie :

- Monsieur le Ministre est-il d'avis que la situation susmentionnée pourrait mener certains propriétaires à désinstaller leurs panneaux solaires ?*
- Monsieur le Ministre envisage-t-il d'introduire des nouvelles mesures afin que les personnes concernées pourraient continuer à bénéficier d'un tarif de rachat plus avantageux ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Max HAHN
Député